**Inventaire des zones d'activités économiques intercommunales**

Dans le cadre de la loi climat et résilience du 22 août 2021, un inventaire des zones d'activités est à réaliser par les intercommunalités. Laval Économie s'est engagé dans cette démarche pour le compte de Laval Agglomération sur les zones d'activités intercommunales.

Actuellement en phase de consultation, si vous avez trouvé un écart dans le document, vous pouvez modifier le tableau ci-dessus

|  |
| --- |
| 1/ Le Local |
| Numéro d'invariant du local (n° de 10 chiffres identifiant le bien sur la taxe foncière) :  |
| Adresse complète du local : |
| Taille du bâtiment : |
| Taille du terrain : |

|  |
| --- |
| 2/ L'occupation |
| Le local est (entouré la nature d'occupation)Occupé / Inoccupé |
| Nom de l'entreprise occupante : |
| SIRET : |

|  |
| --- |
| 2/ Le propriétaire |
| Nom et prénom du propriétaire : |
| N° de téléphone :  |

Laval Économie pour le compte de Laval Agglomération, en sa qualité de responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant aux fins de [ARRETER L’INVENTAIRE DES ZONES D’ACTIVITE]. Ce traitement repose sur une obligation légale à laquelle le responsable de traitement est soumis aux fins d’arrêter l’inventaire des zones d’activités au regard de l’Article L318-8-2 du code de l’urbanisme. Seul le personnel habilité du responsable de traitement et les éventuels sous-traitants ont accès à vos données. Les données sont conservées pour une durée maximum de 6 ans. En application de la législation en vigueur, vous disposez d’un droit d’accès, de limitation, de rectification de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant par écrit à Laval Économie, 23 Place du Général Ferrié, 53 000 Laval ou par voie électronique à l’adresse suivante. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Document à retourner par mail à Clément Julliot clement.julliot@laval-economie.fr